

ASILE Peut-être mineur, un requérant dépressif est menacé de renvoi forcé.

Lettre à Sommaruga pour le jeune Guinéen Alphonse

RAPPEL DES FAITS

Hébergé au centre d'accueil de Fontainemelon, Alphonse, un jeune Guinéen, a été transféré à Genève début mars en vue de son renvoi en Espagne. Problème: il serait mineur et devrait donc échapper aux rigueurs de l'accord de Dublin. Il risque désormais un renvoi forcé. Sauf si la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga intervient.

LÉO BYSAETH

Le cas douloureux du jeune demandeur d'asile guinéen Alphonse, dont nous avons parlé à plusieurs reprises dans ces colonnes (nos éditions des 3, 6 et 16 mars), n'est pas clos.

Bernard, l'aumônier de rue neuchâtelois indépendant qui s'occupe de lui, vient d'envoyer la «lettre de la dernière chance» à la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga (lire l'encadré).

Bernard a pu rendre visite à son protégé cette semaine à la prison de Frambois (GE), où ce mineur – selon ses dires et selon un extrait de naissance – est incarcéré en vue de son expulsion. Comme nous l'avons écrit, il aurait dû être expulsé le 16 mars, à destination de l'Espagne. S'il est toujours à Genève, raconte Bernard, c'est que, ce jour-là, il a refusé de monter dans l'avion.

«Il sera immobilisé et mis dans l'avion comme un paquet.»

BERNARD
AUMÔNIER DE RUE INDÉPENDANT

«Il y a eu une autre tentative, qui s'est soldée de la même manière», précise Bernard. Mais «il n'y aura pas de troisième sursis», car après deux refus, selon «la pratique habituelle appliquée aux recalculants», il sera «immobilisé et mis dans l'avion comme un paquet». Or, selon «des bruits de couloir», ce «vol spécial» est programmé «pour le milieu de la semaine prochaine».

Espoir ténu

Toutes les démarches ayant échoué – y compris un recours devant le Tribunal fédéral – Bernard s'adresse directement, et ce pour la deuxième fois dans cette affaire, à la patronne suprême de l'asile, la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga.

Avec, il l'avoue, «très peu d'espoir». «J'espère qu'elle sera sensible à l'argumentation sur le fait qu'Alphonse est mineur, comme l'établit un extrait de naissance.»

Et si sa minorité n'est pas formellement reconnue, le certificat psychiatrique – que nous



Incarcéré à Frambois, où il redoute une expulsion forcée par vol spécial, Alphonse souffre de stress post-traumatique et de dépression, selon le psychiatre qui l'a examiné. SP

EXTRAITS DE LA LETTRE ADRESSÉE À LA CONSEILLÈRE FÉDÉRALE

«En conscience, nous ne pouvons pas éviter de vous informer de ce qui est en train de se passer (...). Le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) (...) est sur le point d'expulser le jeune Alphonse vers un autre état européen et ce en application stricte du règlement de Dublin. Or, Alphonse est mineur (15 ans à son arrivée en Suisse) et orphelin de ses deux parents.

Le SEM n'a pas tenu compte de la déclaration de l'intéressé qui a été auditionné sans assistance (...) l'enquêteur a appliqué son âge déclaré par l'Espagne, 18 ans, ce en dépit de la production d'un original de l'extrait de naissance. (...) Alphonse est incarcéré à Genève, dans une prison pour adultes (...) en vue de son renvoi. (...) La Police neuchâteloise a appliqué cette mesure de con-

trainte, qui est normalement prévue pour les personnes présentant un risque de fuite, ce qui n'est absolument pas le cas d'Alphonse (...).

Alphonse a connu quatre deuils douloureux, des sévices dus à des actes de sorcellerie dont il porte les marques sur tout le corps et vécu un long parcours d'exil de trois ans (de 13 à 15 ans), traversant plusieurs pays où il a connu la faim et la violence. Les juges n'ont pas souhaité se faire eux-mêmes une idée sur son âge, et ne l'ont pas auditionné (...), préférant s'en tenir aux appréciations de l'unique enquêteur du SEM (l') ayant rencontré (...). Une famille d'accueil lui a été trouvée, avec possibilité d'une place d'apprentissage et une personne s'est portée volontaire pour assumer la curatelle.»

avons pu consulter – contient suffisamment d'éléments, estime-t-il, pour obtenir de stopper la machine du renvoi forcé.

«Trouble dépressif sévère»

En résumé, le psychiatre qui a examiné Alphonse fin mars retient «les diagnostics de syndrome de stress post-traumatique et de trouble dépressif sévère». Il écrit aussi avoir été «d'emblée frappé par le très jeune âge» de son patient qui, selon ses dires, «aurait 17 ans dans quelques mois.» Le jeune homme «a des idées noires et reste mutique lorsque questionné

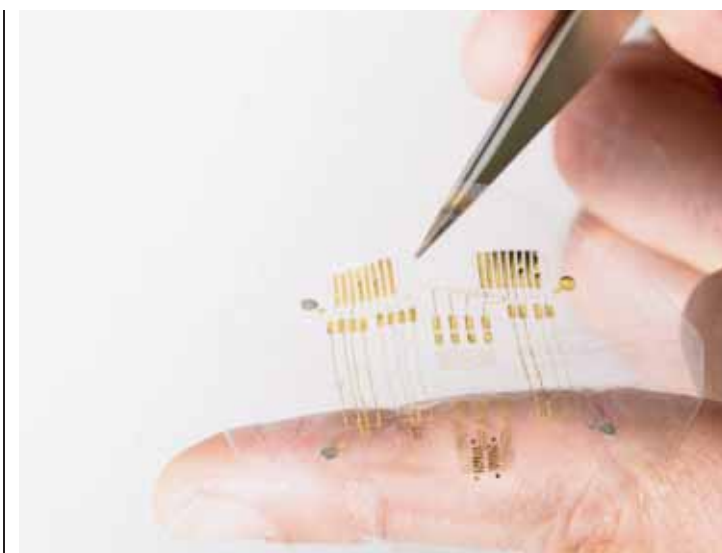
sur d'éventuelles idées suicidaires».

La conclusion est sans appel: «Au vu du doute concernant l'âge du patient, la sévérité de ses symptômes psychiatriques et la péjoration de ces derniers en milieu carcéral, je ne peux que conclure que la détention est défavorable à une bonne évolution de ce jeune garçon, tant sur le plan psychique que mental.»

Bernard donne d'autres indices de l'état psychique et de l'immaturité d'Alphonse. «Quand il a été renvoyé de Neuchâtel sur Genève, il a été incarcéré dans l'éta-

blissement de Favra. Là, il recevait à manger. Après son transfert à Frambois, où les requérants sont retenus avant leur renvoi, il ne s'est nourri que de pain trempé dans du café durant plusieurs jours, car il ne sait pas cuisiner.»

A la suite de ce régime, il a souffert de troubles gastriques, qui ont disparu quand l'un de ses compagnons d'infortune plus âgé l'a pris sous son aile en l'invitant à sa table. Ses troubles ont alors disparu. «Alphonse ne demande qu'à vivre en paix et on le traite comme un criminel», conclut Bernard. ◊



Circuit électronique souple, ou emballage d'électronique implantable: les applications de l'invention de Coat-x semblent nombreuses. SP

START-UP

De l'argent frais pour le chaud-fonnier Coat-x

Coat-x, l'entreprise située dans les locaux de l'incubateur de start-up Neode à La Chaux-de-Fonds, pourra booster sa production.

L'entreprise, qui avait reçu le Prix BCN de l'innovation 2016 pour son film ultra-étanche et biocompatible, emballage des dispositifs implantables avec une couche mince déposée sur des surfaces complexes. Cette couche permet de protéger et étanchéifier les dispositifs électroniques implantés dans le corps humain.

Du médical à l'horlogerie

Coat-x a communiqué cette semaine avoir trouvé un nouvel investisseur, dans l'horlogerie cette fois. Il s'agit de Stefan Schwab, à la tête du fabricant de ressort horloger Schwab-Feller. Le CEO de Coat-x, Andreas Hogg, explique

que le film de Coat-x permet de protéger et d'étanchéifier l'électronique portable. «L'électronique s'use et, sur un téléphone portable par exemple, l'écran ne résiste pas plus de deux ans. Pour pouvoir embarquer de l'électronique sur une montre, il faut pouvoir compter sur une durée de vie de 15 ans, ce qui nécessite des traitements supplémentaires.»

Déposé sur une surface plane, ce même film peut devenir le support à un circuit électronique souple, dont l'usage peut être envisagé tant dans l'horlogerie que le médical ou d'autres secteurs.

Le montant de l'investissement n'est pas communiqué par l'entreprise. Andreas Hogg indique que Coat-x occupe quatre personnes et que les nouvelles ressources permettront notamment d'engager une ou deux personnes supplémentaires. ◊ LUC-OLIVIER ERARD

SENSIBILISATION

Que se passe-t-il quand un enfant doit aller à l'hôpital?

«Mon doudou doit aller à l'hôpital, que va-t-il lui arriver?» Ainsi s'intitule la manifestation mise sur pied mercredi prochain par la section NE/JU de l'Association suisse des infirmiers/infirmières, en partenariat avec l'Hôpital neuchâtelois (HNE) et le Chariot magique.

Au programme, de 13h30 à 17h30 sur le site de Pourtalès, à Neuchâtel, diverses animations pour les enfants âgés de 4 à 8 ans, accompagnés par leurs parents ou des professionnels des structures parascolaires: visite d'une chambre du service de

pédiatrie et discussions avec des infirmières, rencontre avec une représentante du Chariot magique, goûter à la cafétéria de l'hôpital et possibilité de poser des questions à une avocate au sujet du droit à la santé de l'enfant. Départ des visites toutes les trente minutes.

Inscription à l'adresse info@asi-neju.ch ou au numéro 032 968 13 51 (mardi de 9h à 12h). Cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la campagne cantonale de sensibilisation aux droits de l'enfant «10mois10 droits». ◊ RÉD - COMM

SÉCHERESSE

Attention aux incendies

En raison du manque de précipitations de ces dernières semaines, un danger marqué d'incendie de forêt de degré 3 a été décrété, jeudi, pour l'ensemble du territoire du canton de Neuchâtel. Le canton de Berne a passé quant à lui au niveau «risque marqué» pour les versants exposés au soleil le long de l'Arc jurassien.

Quand bien même il aurait plu la nuit dernière (ou il pleuvra au-

jourd'hui), la population est appelée à faire preuve de la plus grande prudence, en particulier en forêt et à proximité de celles-ci. Les règles de base à respecter? Ne pas jeter de mégots ou allumettes par terre et surveiller les feux de grillades jusqu'à leur complète extinction.

Tout départ de feu ou situation suspecte doit être annoncé immédiatement à la centrale 118. ◊ CLB - COMM